



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/9
18 octobre 2002

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-huitième réunion
Rome, 20-22 novembre 2002

RETARDS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

Aperçu

1. Ce document est déposé dans le cadre du suivi des décisions prises lors de précédentes réunions du Comité exécutif au sujet des projets présentant des retards de mise en œuvre.
2. Les rapports des agences bilatérales et d'exécution sur les projets présentant des retards de mise en œuvre ainsi que les autres rapports de situation exigés sont à la disposition des membres du Comité exécutif, sur demande.
3. La Section I traite des projets sur lesquels des rapports ont été exigés et la Section II regroupe les projets dont les agences d'exécution ont proposé l'annulation.
4. Les décisions 37/10(b), 37/12(b), 37/13(b) et 37/14(b) et (j) demandaient à la Pologne, au PNUE, à l'ONUDI et à la Banque mondiale de fournir des rapports de situation additionnels. Tous les rapports de situation additionnels ont été transmis.

Section I : Projets présentant des retards de mise en œuvre

5. Les agences bilatérales et d'exécution ont fourni une mise à jour sur l'état des projets présentant des retards de mise en œuvre, avec une évaluation des éventuels progrès réalisés depuis leurs derniers rapports déposés à la 37^{ème} réunion du Comité exécutif. La mise à jour englobe les projets déjà classés dans cette catégorie et ceux qui le sont depuis la 37^{ème} réunion.
6. Les agences d'exécution et bilatérales ont classé les causes de retards dans la mise en œuvre de ces projets en 7 catégories (A à G).
7. Dans les rapports précédents, la cause du retard était attribuée à la catégorie A lorsque plusieurs raisons étaient fournies, pour indiquer, par exemple, que les retards étaient causés par l'agence, puis à la catégorie B si l'entreprise en était responsable, etc. Toutefois, le Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances a indiqué qu'il souhaitait connaître toutes les raisons des retards. Par conséquent, le tableau 1 regroupe toutes les raisons mentionnées dans les rapports des agences et il en ressort que la majorité des retards sont imputables aux entreprises bénéficiaires (113). La plupart des autres causes de retards sont imputables aux agences d'exécution/bilatérales (34), à des raisons techniques (31) et au gouvernement (30).

Tableau 1

CATEGORIES DE RETARDS DE MISE EN ŒUVRE, PAR AGENCE

Numéro de catégorie	Catégorie	Belgique	France	Allemagne	BIRD	PNUD	PNUE	ONUDI	Total
A	Agences d'exécution ou exécutantes				22	9	3		34
B	Entreprises	1	3	1	41	44		23	113
C	Raisons techniques				8	13	7	3	31
D	Gouvernement	1	2		14	6	7		30
E	Externes				15			3	18
F	Décisions du Comité exécutif								
G	Ne s'applique pas				10	5	1		16
N/D	Non disponible			2	2				4
Total		2	5	3	112	77	18	29	246

Progrès dans l'élimination des causes de retards

8. Les agences ont signalé divers progrès : 37 projets présentant des retards à la 37^{ème} réunion sont achevés et 21 ont progressé vers la réalisation de leurs objectifs, voire éliminé leurs retards. Ces projets ont retrouvé un rythme d'évolution normale et pourront être retirés de la liste des projets accusant des retards de mise en œuvre dans les prochains rapports.

Projets présentant certains progrès

9. 92 projets ont présenté certains progrès et continueront à faire l'objet d'une surveillance. Il convient de noter que, selon les agences, 61 de ces projets ont réalisé des progrès. Toutefois, ils ont été reclassés comme présentant certains progrès car ils ont été approuvés il y a plus de trois ans et ils continueront à faire l'objet d'une surveillance, comme l'exige la Décision 32/4 pour tous les projets présentant certains progrès.

Projets avec des échéances

10. Trois des quatre projets pour lesquels la 37^{ème} réunion avait fixé des objectifs et des échéances, ont atteint leurs objectifs. Par conséquent, il n'y a aucune annulation automatique à signaler à la 38^{ème} réunion.

11. Le Comité exécutif a fixé l'échéance de novembre 2002 pour une composante du projet de solvants en Argentine (ARG/SOL/28/INV/91), à savoir la conversion complète de Buffalo SA. Les résultats par rapport à cet objectif seront communiqués à la 39^{ème} réunion.

Projets sans progrès

12. Le tableau 2 regroupe les projets qui ne signalent aucun progrès à la 38^{ème} réunion. Selon les procédures existantes, le Secrétariat enverra des avis d'annulation éventuelle pour ces projets.

Tableau 2

PROJETS SANS PROGRES

Code	Agence	Titre du projet	Montants nets approuvés (\$ US)	Montants décaissés (\$US)
BOL/FOA/28/INV/10	Belgique	Conversion de la technologie du CFC-11 au HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Quimica Andina	108 480	0
CPR/REF/22/INV/208	BIRD	Conversion d'un compresseur moyen de réfrigération de type ouvert à base de CFC-12 à Wuhan New World Refrigeration Industrial Co. Ltd.	1 459 871	1 435 000
CPR/REF/22/INV/214	BIRD	Conversion d'un compresseur moyen de réfrigération de type ouvert à base de CFC-12 à Chongqing Bingyang Refrigerating Machine Co.	1 805 370	1 512 477
CPR/REF/20/INV/175	BIRD	Conversion de la production de compresseurs de réfrigération semi-hermétiques, de taille moyenne, à base de CFC-12 pour une production à base HCFC-22 à Tianjin Tian Shan Refrigeration Equipment Co.	2 256 000	2 169 055
IND/HAL/18/INV/60	BIRD	Conversion du halon-1211 à l'énergie chimique sèche (ABC-DCP) et au dioxyde de carbone (CO2) pour les extincteurs portables à Real Value Appliances Ltd.	251 736	0
ARG/REF/19/INV/43	BIRD	Élimination des CFC dans l'usine de fabrication de réfrigérateurs ménagers à Adzen S.A. C.I.F.	356 970	0
CPR/SOL/19/INV/171	PNUD	Élimination de l'utilisation du CFC-113 et du chloroforme de méthyle dans les procédés de décapage des tubes d'image en couleur à l'usine de Shanghai Novel CPT Corp	849 950	685 710
CPR/SOL/23/INV/224	PNUD	Élimination des SAO (CFC-113) utilisées dans la chaîne de production à FUJIAN PUTIAN VIKAY Electronics Co. Ltd.	619 780	506 820
NIR/FOA/26/INV/35	PNUD	Confidence Products and Services. Élimination du CFC-11 par la conversion au MeCl dans la fabrication de mousse flexible.	142 300	137 845
PAN/FOA/22/INV/09	PNUD	Élimination des CFC dans la fabrication de plaques de mousse de polystyrène extrudée à Productos Moldeados America S.R. Ltda. (Plasticos Modernos)	339 296	124 360
URT/FOA/26/INV/10	PNUD	H.K. Foam. Élimination du CFC-11 par la conversion au MeCl dans la fabrication de mousse de polyuréthane flexible.	7 957	7 957
GLO/SEV/21/TAS/130	PNUE	Élaboration d'un manuel sur l'utilisation pratique des instruments politiques	90 000	10 000
GLO/SEV/23/TAS/153	PNUE	Traduction et impression de trois lignes directrices et modules de formation en arabe, chinois, français et espagnol	360 000	260 000
GLO/SEV/30/TAS/206	PNUE	Organisation d'un concours mondial de vidéos sur la protection de la couche d'ozone	60 000	2 000
IND/SEV/30/TAS/253	PNUE	Élaboration de politiques et de stratégies de formation pour les services des douanes	50 000	12 000
KUW/SEV/30/CPG/01	PNUE	Préparation de programme de pays	30 000	29 000
LIR/SEV/27/CPG/01	PNUE	Préparation de programme de pays	50 000	10 000
CPR/REF/17/INV/119	ONUDI	Conversion d'usines de réfrigérateurs et de congélateurs ménagers pour éliminer le CFC-12 et le CFC-11 et les remplacer par de l'iso butane hydrocarboné et du cyclopentane à Hangzhou Xiling Holdings Co.	2 790 320	2 479 705
CPR/REF/23/INV/222	ONUDI	Élimination des SAO à l'usine de réfrigérateurs de Bole Electric Appliances Group	1 469 029	1 145 659

Code	Agence	Titre du projet	Montants nets approuvés (\$ US)	Montants décaissés (\$US)
CPR/REF/26/INV/256	ONUUDI	Conversion du CFC-12 aux technologies et aux produits à base d'iso butane à l'usine de compresseurs de Hangli Refrigeration Ltd., à Hangzhou, Chine	861 000	674 109

13. Le Comité exécutif pourrait demander à la Banque mondiale de fixer, en pleine collaboration avec le Gouvernement, un objectif pour le projet IND/REF/19/INV/92 qui serait consigné dans le rapport de la 38^{ème} réunion puisque la Banque n'a signalé aucun progrès dans ce projet depuis deux réunions consécutives du Comité exécutif.

Section II : Projets proposés pour une annulation éventuelle à la 38^{ème} réunion

14. Les agences d'exécution ont préparé une liste de six projets pour annulation éventuelle d'un commun accord qui figure au Tableau 3. Il convient de signaler le décaissement de sommes importantes dans plusieurs projets dont l'annulation est proposée.

Tableau 3

PROJETS PROPOSÉS POUR ANNULATION D'UN COMMUN ACCORD

Code	Agence	Titre du projet	Montants nets approuvés (\$US)	Montants décaissés (\$US)	Observations
ARG/FOA/23/INV/62	PNUD	Conversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de pellicule intégrale et de mousse flexible moulée à STRAPUR	125 420	32 120	Annulation proposée suite à la cessation d'activités de la société. L'agence indiquera à la 38ème réunion si elle se fera d'un commun accord.
ARG/FOA/23/INV/65	PNUD	Élimination de l'utilisation des CFC dans la fabrication de blocs de mousse rigide pour les remorques isothermes à FRUEHAUF	136 725	134 235	Annulation proposée pour cause de faillite.
ARG/SOL/28/INV/90	BIRD	Remplacement du système de décapage au 1,1,1-trichloroéthane de l'acier en feuille sur la table de découpage par un système mécanique aqueux dans l'entreprise sidérurgique Siderar, SAIC	105 147	0	Le Gouvernement et l'agence sont d'accord
CPR/REF/23/INV/233	PNUD	Élimination des CFC 11 et 12 dans la fabrication de congélateurs ménagers à DEBAO Refrigeration Equipment Co. Ltd.	553 006	524 471	Le Gouvernement et l'agence sont d'accord
IDS/FOA/23/INV/75	BIRD	Élimination du CFC-11 dans la fabrication de mousse de polyuréthane flexible (plaques) à PT. Irc Inoac Indonesia	412 900	0	Le Gouvernement et l'agence sont d'accord.
IDS/FOA/29/INV/115	BIRD	Élimination du CFC-11 par la conversion au HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (mousse vaporisée) à PT Sentra Sukses Selalu	539 579	0	Le Gouvernement et l'agence sont d'accord.

RECOMMANDATIONS

Le Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances pourrait recommander au Comité exécutif de :

1. Prendre note du document sur les retards dans la mise en œuvre des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/9).
2. Prendre note, avec gratitude, des rapports transmis au Secrétariat sur les projets présentant des retards de mise en œuvre ainsi que des rapports de situation additionnels fournis par la Belgique, la France, l'Allemagne, la Pologne et les quatre agences d'exécution.
3. Prendre note que le Secrétariat et les agences d'exécution appliqueront les mesures prévues suite à l'évaluation de l'état des projets par le Secrétariat, à savoir la réalisation de progrès, de certains progrès et d'aucun progrès, feront rapport et aviseront les gouvernements, le cas échéant.
4. Prendre note de l'objectif que la Banque mondiale devra communiquer lors de la réunion pour le projet IND/REF/19/INV/92.
5. Annuler, d'un commun accord, les projets suivants :
 - (a) "Conversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de pellicule intégrale et de mousse flexible moulée à STRAPUR en Argentine" (ARG/FOA/23/INV/62), mis en œuvre par le PNUD, à cause de la cessation des activités de l'entreprise, en prenant note du décaissement de 32 120 \$US sur le montant de 125 420 \$US approuvé pour le projet.
 - (b) "Élimination de l'utilisation des CFC dans la fabrication de blocs de mousse rigide pour les remorques isothermes à FRUEHAUF en Argentine" (ARG/FOA/23/INV/65), mis en œuvre par le PNUD, pour cause de faillite, en prenant note du décaissement de 134 235 \$US sur le montant de 136 725 \$US approuvé pour le projet.
 - (c) "Remplacement du système de décapage au 1,1,1-trichloroéthane de l'acier en feuille sur la table de découpage par un système mécanique aqueux dans l'entreprise sidérurgique Siderar, SAIC en Argentine" (ARG/SOL/28/INV/90), mis en œuvre par la Banque mondiale, en prenant note qu'aucun décaissement n'a été fait dans ce projet.
 - (d) "Élimination des CFC 11 et 12 dans la fabrication de congélateurs ménagers à DEBAO Refrigeration Equipment Co. Ltd. en Chine" (CPR/REF/23/INV/233), mis en œuvre par le PNUD, en prenant note du décaissement de 524 471 \$US sur le montant de 553 006 \$ US approuvé pour le projet.

- (e) "Élimination du CFC-11 dans la fabrication de mousse de polyuréthane flexible (plaques) à PT. Ire Inoac en Indonésie" (IDS/FOA/23/INV/75), mis en œuvre par la Banque mondiale, en prenant note qu'aucun décaissement n'a été fait dans ce projet.
 - (f) " Élimination du CFC-11 par la conversion au HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (mousse vaporisée) à PT Sentra Sukses Selalu en Indonésie" (IDS/FOA/29/INV/115), mis en œuvre par la Banque mondiale, en prenant note qu'aucun décaissement n'a été fait dans ce projet.
6. Demander aux agences d'exécution de rembourser les soldes résiduels au Fonds multilatéral pour tous les projets mentionnés ci-dessus.